



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

## AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE NUMÉROS 010-2022, 011-2022, 012-2022, 013-2022, 014-2022 et 015-2022 AUX FINS DE CONFORMITÉ AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE MONTCALM :

QUE le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 3 avril 2023, a adopté les règlements de concordance suivants aux fins de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Montcalm :

- 010-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS PORTANT SUR LES PLANS D'URBANISME PAROISSE DE SAINT-JACQUES (URB-502) ET VILLAGE DE SAINT-JACQUES (URB-427)
- 011-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001
- 012-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 56-2001
- 013-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 011-2018
- 014-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 58-2001
- 015-2022 :** RÈGLEMENT AGROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 59-2001 ET 212-2010

QUE les règlements numéros 010-2022, 011-2022, 012-2022, 013-2022, 014-2022 et 015-2022 ont reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 29 juin 2023.

QUE toute personne intéressée par ces règlements peut les consulter à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau.

QU'en conséquence, ces règlements entrent en vigueur le 13<sup>e</sup> jour de juillet 2023, date de leur publication.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 13<sup>E</sup> JOUR DE JUILLET 2023.

Josée Favreau, OMA, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière